

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3180

présenté par

Mme Legrain, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisa Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Culture »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	<i>(en euros)</i>
Patrimoines	0	0	0
Création	19 000 000	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	0	0
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	19 000 000	19 000 000
TOTAUX	19 000 000	19 000 000	19 000 000
SOLDE	0		

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement du groupe LFI-NFP, nous souhaitons dénoncer le niveau prévu de financement du Fonds national pour l'emploi dans le spectacle (FONPEPS) dans le PLF 2025.

Destiné aux entreprises du spectacle vivant et enregistré ainsi qu'aux artistes et techniciens qu'elles emploient, les aides, primes et subventions portées par ce fonds ont vocation à agir directement sur la création d'emplois pérennes (par exemple, avec le développement d'emplois nouveaux avec le GIP Cafés-Cultures). Or, malgré son utilité, les montants alloués à ce fond sont largement insuffisants pour faire face aux besoins et à la précarité des travailleurs du spectacle vivant, dont les revenus restent très variables et sont structurellement menacés par l'arrivée de l'intelligence artificielle dans le domaine de la culture. Le 27 septembre dernier, un rapport présenté par l'ADAGP et la SGDL (organismes professionnels de collecte des revenus issus des droits d'auteurs) souligne que 16 % des artistes auteurs constatent dès aujourd'hui une baisse de leur activité qui selon eux est liée à l'arrivée des IA génératives. Cela peut paraître peu, a priori, mais c'est déjà le signe fort d'une bascule économique selon les observateurs. 60 % des artistes voient dans les IA génératives une menace.

Dans ce contexte difficile, nous proposons via cet amendement d'augmenter les fonds alloués au FONPEPS à hauteur de 19 M€..

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement de transférer des crédits hors titre 2 à hauteur de 19 millions d'euros en crédits de paiement et en autorisation d'engagement de l'action 07 du programme 224 - Soutien aux politiques du ministère de la Culture, vers l'action 06 du programme 131 - Création, en AE et en CP. Notre intention n'est pas de ponctionner le programme 224 et nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.